



CONSEIL NATIONAL DES COMPAGNIES D'EXPERTS DE JUSTICE

## TRÈS IMPORTANT

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Ma chère consœur, mon cher confrère,

Nous constatons actuellement l'apparition d'une vague de courriels frauduleux, contenant un document WORD attaché. Ce document contient des macro-instructions destinées à infecter votre machine.

La caractéristique de ces courriels est qu'ils semblent provenir de personnes que vous connaissez, et qu'ils peuvent même reprendre le contenu (expéditeur, objet, corps) de mails que vous avez reçus il y a fort longtemps.

Toutes les adresses des experts, qu'elles soient expert-de-justice.org ou autre (orange, gmail, 1&1, etc) sont concernées.

Nous avons même reçu des courriels semblant provenir de Cours d'appel... et nous apprenons que l'ensemble de l'activité judiciaire (Tribunaux, Avocats, Ministère de la Justice, Ministère de l'intérieur) est touchée par ces mêmes courriels.

Par précaution, avant d'ouvrir la pièce jointe, **il convient de vérifier l'adresse réelle de l'expéditeur**. Ceci peut se faire en examinant simplement l'en-tête d'expédition. Sous Microsoft OUTLOOK, il se présente ainsi :

Re: Re: Règlement facture constat



AGENCE IMMOBILIERE LUMIERE LA CIOTAT <testebg@dkw>  
À Expert-MALICET



Vous pouvez constater que l'adresse réelle de l'émetteur est testebg@dkw.... Le courriel attaché ne doit pas être ouvert, le message doit être détruit.

Si vous ouvrez le courriel, il est probable que votre système détectera la présence des macros. Concernant toujours Microsoft OUTLOOK, le mode protégé sera activé : ne le désactivez pas !

Nous recherchons actuellement les origines et les moyens de nous protéger efficacement de ces courriels malveillants. La recherche est rendue compliquée par le fait que des adresses personnelles sont également touchées.

Compte tenu de l'impact potentiellement dévastateur de ces attaques, vous comprendrez que nous avons préféré diffuser directement cette alerte aux membres de vos Compagnies.

Je vous prie de croire à ma parfaite considération

**Pierre MALICET**

Président de la Commission Informatique et Dématérialisation